



Appel de propositions et de communications

Colloque du *Regroupement pour l'étude de l'éducation francophone en milieu minoritaire (REEFMM)*

Regroupement pour l'étude de l'éducation francophone en milieu minoritaire

Bâtir des passerelles : les 50 ans de la Loi sur les langues officielles

Université Western (London, Ontario)
30 mai au 4 juin 2020

www.csse-scee.ca / www.reefmm.org

Au nom du Conseil d'administration du Regroupement pour l'étude de l'éducation francophone en milieu minoritaire (REEFMM), je vous invite à soumettre une proposition de communication à notre prochain colloque : *L'éducation francophone en milieu minoritaire : Engageons le dialogue* qui aura lieu à l'Université de la Colombie-Britannique (Vancouver, Colombie-Britannique) du 30 mai au 4 juin 2020.

Notre colloque annuel s'inscrit dans le cadre du colloque de la *Société canadienne pour l'étude de l'éducation*. Le REEFMM réunit des chercheurs et chercheuses qui s'intéressent aux divers enjeux de l'éducation francophone en contexte linguistique minoritaire. Diverses thématiques, tel que l'immigration, l'inclusion, la francisation, la technopédagogie et l'enseignement du et en français font partie des préoccupations du regroupement. Nous prévoyons un colloque dynamique qui permettra des échanges fructueux et du réseautage entre chercheurs qui s'intéressent aux diverses problématiques de l'éducation en milieu minoritaire. Pour en connaître davantage au sujet du REEFMM, veuillez visiter notre site web : <http://www.reefmm.org>. Vous pourrez également y consulter notre revue en ligne : *Éducation francophone en milieu minoritaire*. Vous y trouverez des articles très pertinents.

Le thème de notre colloque, **Bâtir des passerelles : les 50 ans de la Loi sur les langues officielles**, s'inspire de celui du congrès annuel de la SCÉÉ-2020 : *Bâtir des passerelles*. Depuis un demi-siècle, l'application de la Loi sur les langues officielles, malgré les défis rencontrés et les défis actuels, consiste essentiellement à bâtir des passerelles entre les cultures.

Nous acceptons les propositions en lien avec la problématique de l'éducation francophone en milieu minoritaire au Canada ou ailleurs ou ayant rapport à ce thème. Il nous fera un grand plaisir de recevoir vos propositions et de vous accueillir parmi nous en juin

Les propositions de communication peuvent être soumises d'ici le 1er octobre 2019 (23 h 59 - heure de l'Est).

Voici les exigences de la SCÉÉ :

La proposition de communication doit comprendre un résumé de 100 à 150 mots et un texte de présentation de l'étude d'au plus trois pages, accompagné d'une liste de références bibliographiques. Le texte et les références doivent être présentés à double interligne avec une police sans empattement de 11 points ou plus.

Le texte doit comprendre, selon le cas, les éléments suivants, et ce, dans l'ordre indiqué :

- le but de l'étude;
- le point de vue ou le cadre théorique;
- Les sources de données
- les aspects méthodologiques;
- les résultats, les conclusions et/ou les interprétations;
- l'importance de la recherche pour l'éducation.

En espérant vous compter parmi nous à ce colloque qui promet d'être des plus enrichissants, je vous prie d'agréer mes meilleures salutations

Mathieu Lang, président du REEFMM mathieu.lang@umoncton.ca

2020. Les propositions seront soumises à un processus d'évaluation par les pairs. Selon le nombre de propositions reçues, il est possible que nous vous proposons une communication traditionnelle, une communication par affiche et/ou une table ronde. Vous devez soumettre vos propositions en ligne en suivant les procédures décrites sur le site Web de la SCÉÉ (<https://csse-scee.ca/fr/conference-2020/>). Il faut cliquer sur le lien à droite et le document PDF se téléchargera).

Bourse étudiante

Pour encourager la participation étudiante à son colloque annuel, le REEFMM est heureux d'attribuer une bourse de 500 \$ à une étudiante ou un étudiant inscrit à l'un ou l'autre des cycles supérieurs. Pour participer, les étudiants doivent faire parvenir une proposition de communication en suivant les directives habituelles de la SCÉÉ. Quand les propositions seront acceptées, un comité se réunira pour évaluer les propositions des étudiants, et ce, en fonction des critères suivants :

- la pertinence sociale et éducationnelle de l'étude pour les milieux francophones minoritaires;
- la pertinence du cadre conceptuel retenu;
- la rigueur méthodologique de l'étude;
- la qualité du français écrit.

Seront uniquement considérées pour ce concours les communications à caractère empirique dont le premier présentateur est une étudiante ou un étudiant. Qui plus est, les personnes étudiantes dont l'université d'attache est à l'extérieur de la province où se tient le congrès seront priorisées. Afin d'éviter toute confusion, il **est nécessaire de communiquer avec le président** du regroupement afin de déclarer son statut de personne étudiante.

mathieu.lang@umoncton.ca